

## Liaison électrique souterraine Savoie – Piémont

### Contributions au débat public et remarques de l'ASDER

- **Qui sommes-nous ?**

L'ASDER, Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables, s'implique au quotidien, par le travail de son équipe salariée, et de ses membres dans les questions énergétiques, en les abordant sous l'angle de l'efficacité énergétique, du juste dimensionnement de nos besoins et du développement des énergies renouvelables.

- **Transporter plus pour sécuriser ou économiser pour sécuriser ?**

Le dossier de presse et l'étude d'impact sont des dossiers en faveur de la liaison électrique souterraine, qui n'analysent pas les nuisances de cette ligne et qui ne traitent pas de la *maîtrise de la demande d'électricité* (souvent aussi dénommée DSM – Demand Side Management).

L'étude d'impact envisage seulement une croissance de la demande d'électricité, ce qui est probable, dans le contexte énergétique actuel, où trop peu d'actions sur la demande sont mises en œuvre. Pourtant cette croissance n'est ni évidente, ni inéluctable : d'une part, la crise économique actuelle peut venir bousculer durablement les hypothèses de croissance de la consommation d'électricité, tant dans le secteur industriel, que pour les ménages ; d'autre part des scénarios existent, qui démontrent la puissance d'actions d'économies d'énergie, de tout type. Ces actions permettent soit de limiter la pointe de consommation d'électricité (démarrage en cascade des activités industrielles, décalage temporel de certains usages, comme le lavage domestique, etc.), soit de limiter l'ensemble de la consommation d'électricité (suppression des veilles, choix des équipements les plus performants, substitution par d'autres énergies, etc.). Le scénario négaWatt 2011 est un exemple de tels scénarios.

L'étude d'impact insiste à juste titre sur les opportunités d'emplois liés à la ligne. Elles ne sont pas à négliger, bien évidemment, même si elles seront ponctuelles dans le temps, mais nous nous permettons d'insister sur les opportunités d'emplois liés à la maîtrise de l'énergie, et en particulier à la nécessité d'ouvrir un chantier significatif sur la réhabilitation thermique des bâtiments, qui combinent plusieurs bénéfices : en termes d'emplois locaux, sur des périodes longues, mais aussi en termes d'amélioration du pouvoir d'achat des ménages et des propriétaires des bâtiments réhabilités.

- **Une rationalité du projet peu claire**

Il est difficile de ne pas s'interroger sur les raisons de cette liaison souterraine et sur ses motivations du point de vue du réseau électrique :

- s'agit-il seulement d'un renforcement des liaisons avec l'Italie, pour sécuriser l'approvisionnement électrique des deux côtés (mais il ne pose pas, en Savoie, les questions qu'il pose par exemple autour de Nice), pour améliorer la sécurité et l'équilibre du réseau ? Ne faudrait-il pas alors investir plutôt sur les zones à problème que sont la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ou la Bretagne ?
- il est difficile de ne pas s'interroger sur d'autres motivations, économiques pour RTE : l'augmentation du trafic augmentant pour RTE ses recettes...

Et ce d'autant plus que la ligne THT Lyon-Chambéry (qui passe par le Lac d'Aiguebelette et atterrit précisément à la Grande-Île) a fait l'objet d'un débat public et d'une Commission Locale du Débat Public (années 2001 – 2002). A l'époque ce renforcement a été annoncé comme strictement motivé par les contraintes d'équilibre du réseau et non pas comme une première étape pour la liaison France-Italie. En remontant encore plus loin, dans les années 70 et 80, cette liaison France-Italie, en infrastructure aérienne, avait été aussi quelque peu discutée...

De là à supposer un saucissonnage du projet, pour faciliter son acceptation, il n'y a qu'un pas, qui nous chagrine. Pour le moins, historiquement, cette ligne fait question, elle n'est pas argumentée. Nous considérons ce projet actuel comme une étape supplémentaire d'un processus dépassé qui n'est plus en phase avec les scénarios de transition énergétique envisagés aujourd'hui.

- **Un manque de données justifiant le projet**

Par exemple, le paragraphe 1.1.1 de l'étude d'impact devrait être accompagné d'un tableau ou d'un graphique montrant les échanges, la charge du réseau, l'utilisation de ces capacités de transport. On pourrait ainsi clairement visualiser le niveau de saturation, et ainsi dissiper tout doute sur ce niveau et sur l'intérêt de cette liaison supplémentaire.

De même, le taux de charge des équipements hydrauliques de Savoie pourrait être montré, toujours sous forme de tableaux et de graphes, pour identifier la production perdue aujourd'hui.

L'absence de données chiffrées, précises, est particulièrement regrettée. D'autant plus que la région Rhône-Alpes produit environ deux fois plus d'électricité qu'elle n'en consomme et que les puissances disponibles en production et transport sont largement suffisantes pour couvrir les besoins. En l'absence de données chiffrées justifiant le projet, le projet de ligne apparaît comme conçu pour exporter vers l'Italie et non pas pour sécuriser l'alimentation de Rhône-Alpes et encore moins de la Savoie (rapport de 1 à 20 entre les importations et les exportations vers l'Italie selon RTE).

- **Quel intérêt économique pour ce projet ?**

Le projet est annoncé à un coût de 500 M€. Les redevances de transport permettront-elles de rembourser ce financement ? A quelle échéance ? Et en se basant sur quel prix de vente de l'électricité ? Le prix de l'électricité augmentant, les italiens achèteront-ils toujours du courant français ? Quel sera le transit pour l'Italie ? La ligne, sous-utilisée, serait alors une charge nouvelle pour les contribuables français. Mais là aussi, l'étude d'impact s'avère d'un bien piètre secours, n'abordant pas ces questions, pourtant vitales, de l'équilibre économique de cette liaison.

Par ailleurs, la mobilisation de cette somme, 500 M€ au minimum, sans les révisions de coût inhérentes à tout grand projet, diminue d'autant la capacité d'investissement dans la maîtrise de la demande d'électricité et dans d'autres sources de production d'électricité, en particulier d'origine renouvelable. La sécurisation des réseaux passe aussi par une meilleure répartition des moyens de production sur tous les territoires, notamment par des énergies renouvelables décentralisées qui nécessitent des investissements dans les réseaux "locaux" reconfigurés. Donc un investissement dans une gestion coordonnée des réseaux de gaz, d'électricité et de chaleur permettant de répondre à tout moment aux besoins et d'assurer l'équilibre en puissance semblerait bien plus judicieux. La création de ligne vers l'Italie va mobiliser des moyens financiers très importants qui ne seront plus disponibles pour cela. Une transition énergétique orientée vers la sobriété énergétique n'entraînant pas d'investissement particulier, ainsi qu'un investissement mineur dans l'efficacité des systèmes permettraient de mettre en œuvre une politique énergétique responsable en s'affranchissant de cet investissement qui n'est ni cohérent ni nécessaire.

- **En conclusion**

L'ASDER tient donc à exprimer son inquiétude sur ce projet, considérant que le coût croissant de l'électricité et l'ensemble des risques liés à sa production doivent inciter non pas à développer son usage mais à développer la maîtrise de la demande d'électricité et à éviter des paris sur des ventes futures incertaines. Nous souhaitons donc que le projet soit revu en profondeur et que RTE développe, par exemple par le biais des CEE (certificats d'économie d'énergie) et les installations à partir des énergies renouvelables une autre approche pour sécuriser le réseau, sans hypothéquer les évolutions inévitables que notre système de production de l'énergie doit mettre en œuvre dès maintenant.

Pour l'ASDER, Anne RIALHE, présidente